

RÉSUMÉS

Wolfgang KAISER, *Introduction*, p. 1-14.

Les contributions ici rassemblées montrent la multitude des formes de l'échange et du rachat de captifs et analysent leur articulation. Sans vouloir nier les motivations religieuses des ordres, confréries et œuvres charitables, ces institutions entrent dans un jeu politique (l'instrumentalisation de la course) et participent à une économie de la rançon qui lie les acteurs de ces échanges interculturels dans une double connivence. Loin de l'image d'une confrontation entre ennemis religieux se dégage plutôt celle d'une économie de la rançon qui produit une redistribution de richesses. C'est un point obscur de l'histoire de l'essor économique de l'Europe, une tache noire sur ce «doux commerce» civilisateur, et une conséquence sans doute involontaire de l'activité des rédempteurs pour la libération des captifs. Qu'elle plaise ou non, c'est – pour le meilleur et pour le pire – une page d'une histoire partagée de la Méditerranée que visent à écrire les contributions de ce livre.

Michel FONTENAY, *Esclaves et/ou captifs : préciser les concepts*, p. 15-24.

L'article plaide pour que soit distingués deux types de servitude souvent confondues sous la plume de l'historien mais que le mécanisme des prix sur le marché de l'homme distingue en fonction de deux critères : la *valeur d'usage*, déterminante pour le prix de l'esclave, et la *valeur d'échange*, qui conditionne la rançon du captif. L'esclave, on le détient (par héritage, don, achat ou capture) pour l'usage utilitaire, sexuel ou décoratif qu'on en veut faire, et on le conserve aussi longtemps qu'il donne satisfaction sur ce plan. Le captif, lui, n'est pas destiné à être conservé, mais à procurer une plus-value au moment du rachat, dont le montant, négocié, dépend de ses facultés (personnelles et familiales) et des liens noués avec les réseaux de l'économie de rançon. C'est donc un esclave provisoire, en instance de rachat, mais aussi un esclave en puissance si l'espoir de rachat se trouve déçu.

Sadok BOUBAKER, *Réseaux et techniques de rachats des captifs de la course à Tunis au XVII^e siècle*, p. 25-46.

Pour recouvrer sa liberté, un captif peut choisir ou bénéficier de plusieurs formes de rachat. Les unes peuvent être qualifiées de collectives, parce qu'elles

sont impulsées par des autorités politiques ou religieuses et concernent plusieurs personnes libérées en même temps. Les autres sont de nature plus individuelle bien qu'elles mettent en jeu les intérêts pluriels des différents intermédiaires. Mais, quelle qu'en soit la forme, le rachat donne toujours lieu à un acte écrit : contrat, protocole diplomatique ou tout autre document juridique sanctionnant la transaction et permettant à la personne concernée de faire la preuve de son nouveau statut.

Anne BROGINI, *Intermédiaires de rachats laïcs et religieux à Malte aux XVI^e et XVII^e siècles*, p. 47-63

Île corsaire en Méditerranée occidentale, Malte est un centre de présence, de vente, de rachat et d'échange d'esclaves de toutes nations, de toutes religions et de toutes origines sociales. Ce commerce rentable de l'homme est mené aussi bien par des spécialistes laïcs du rachat (les fameux intermédiaires), tant chrétiens que non-chrétiens, que par des confréries et des religieux (Mont de la Rédemption, Confrérie de la charité). Ces intermédiaires peuvent travailler pour leur propre compte ou se placer au service de l'Ordre de Malte; dans tous les cas, le fonctionnement du rachat obéit toujours à des règles strictes. Agents d'échanges et passeurs de rives, ces intermédiaires apparaissent toutefois, particulièrement les religieux, comme les garants d'une frontière entre les civilisations à ne pas transgresser.

Natividad PLANAS, *Acteurs et mécanismes du rachat d'esclaves dans l'archipel Baléare au XVII^e siècle*, p. 65-81.

En raison de sa position géographique (à mi-chemin entre l'Afrique du Nord et la péninsule Ibérique), l'archipel Baléare est un territoire de frontière qui, comme tant d'autres *limes* méditerranéens, est engagé dans des dynamiques d'échanges d'hommes et de marchandises avec les régences maghrébines, au cours du XVII^e siècle. Quel rôle joue cet archipel dans le rachat d'esclaves? Aucune institution structurée, à caractère «officiel» ou privé ne semble s'être emparée de cette activité, d'où, entre autres raisons, que la documentation disponible soit difficilement repérable. En outre, en raison des liens étroits que cette activité entretenait avec le commerce des biens, sa légitimité n'alla pas toujours de soi pour les institutions, puisque la Couronne d'Espagne interdisait partiellement ou totalement le commerce avec les territoires musulmans dont elle se déclarait l'ennemie. En reconstituant certaines opérations de rachat, j'ai essayé de comprendre quelles étaient les pratiques dans ce domaine, quelle place occupait ce négoce dans l'économie insulaire et quels acteurs sociaux étaient concernés par celui-ci. Il apparaît que la pratique du rachat est, aux Baléares, hétérogène : opérations improvisées et opérations complexes, mêlant échanges de biens et d'hommes, sont pratiquées simultanément au cours de la même période. Sur le terrain, elles sont le fait d'hommes ayant parfois connu la captivité en terre d'islam, ayant des

relations sur les deux rives et une bonne connaissance des territoires. Ils sont soutenus par des investisseurs provenant de groupes sociaux très différents et dont les domaines d'activité sont diversifiés. Activité entièrement prise en charge par les acteurs du secteur maritime, le rachat d'esclaves se pratique, aux Baléares, à petite échelle, mais n'en constitue pas pour autant un secteur marginal.

José Antonio MARTÍNEZ TORRES, *Curso turco-berberisco y redenciones de cautivos en el Mediterráneo occidental (siglos XVI-XVII)*, p. 83-107.

La rivalidad que mantuvo durante casi todo el siglo XVI la Monarquía hispánica con el Imperio otomano y sus aliados, los estados berberiscos de Trípoli, Túnez y Argel imposibilitaron las operaciones de rescate de prisioneros cristianos en el norte de África. Sin embargo, en el siglo XVII, a medida que las ciudades norteafricanas incrementaban sus cifras de población cautiva por el relanzamiento de la piratería y el corso y, sobre todo, conforme la guerra iba siendo sustituida por puntuales negociaciones de paz, fraguaron no sin dificultades algunas iniciativas – religiosas y civiles – para rescatar a los prisioneros cristianos.

Filipe THEMUDO BARATA, *Le rachat des captifs : une affaire d'État au Portugal au XV^e siècle*, p. 109-122.

Cette contribution se présente comme une réflexion sur l'évolution, dans la longue durée, du fonctionnement du rachat des captifs au Portugal. On s'aperçoit très tôt que l'activité est assez ouverte, même si l'Église est l'acteur le plus visible : racheter signifie libérer un chrétien aux mains des infidèles. Le rachat est une rédemption. Assez rapidement cependant, libération des captifs et commerce des esclaves s'enchevêtrent pour revêtir un intérêt économique de première importance, y compris pour la noblesse, qui limitait alors l'action extérieure de la Couronne. Pour cette raison, le roi Alphonse V du Portugal, au XV^e siècle, a édicté un règlement qui, d'une certaine façon, nationalise cette activité, puisqu'il vise à faire contrôler par la Couronne presque tous ceux qui sont liés à cette pratique. Il définit également des règles très strictes sur l'organisation de l'activité elle-même.

Bernard VINCENT, *Procédures set réseaux de rachats de captifs dans l'Espagne des XVI^e-XVII^e siècles*, p. 123-134.

Racheter un captif est une entreprise ordinaire dans le monde méditerranéen de l'époque moderne tant la captivité a été le lot de beaucoup d'hommes et de femmes. Mais c'est aussi une entreprise complexe et multiforme. À partir de l'exemple des habitants du village andalou de Gualchos, capturés en 1640, cette contribution s'attache à une série de cas relevant du domaine espagnol montrant

l'importance du temps et de la distance dans les opérations du rachat. Dans ces circonstances, le rôle des intermédiaires, les uns occasionnels, les autres «professionnels» recourant à leur connaissance des milieux et des techniques du rachat est fondamental.

Francisco ANDÚJAR CASTILLO, *Los rescates de cautivos en las dos orillas del Mediterráneo y en el mar (Alafías) en el siglo XVI*, p. 135-164.

Además de las redenciones generales de cautivos protagonizadas por las órdenes redentoras – trinitarios y mercedarios – en el siglo XVI, hubo numerosas redenciones particulares emprendidas por un complejo universo de mediadores, entre los que destacan mercaderes, espías, ladrones de cautivo, judíos y autoridades político-militares de los presidios españoles del norte de África. Junto a ellos también tuvieron gran actividad los mediadores locales que conocían perfectamente el territorio de origen de los cautivos y que, en el caso del reino de Granada, fueron fundamentalmente los moriscos y los propios familiares de los cautivos. No en vano, el mercado de cautivos en la segunda mitad del siglo XVI siempre estuvo marcado por una fuerte competencia entre los distintos mediadores seducidos más por el concepto de negocio que por el de ideal religioso. Incluso se desarrolló una especial fórmula de rescate que tenía lugar en las propias costas españolas, conocida como «alafía», mediante la cual los corsarios negociaban directamente con familiares o vecinos de los cautivos para traducir así a dinero inmediato so botín humano.

Juan Francisco PARDO MOLERO, *Mercaderes, frailes, corsarios y cautivos: intercambios entre el reino de Valencia y el norte de África en la primera mitad del siglo XVI*, p. 165-192.

A raíz de una de las consecuencias de la hostilidad entre Islam y Cristiandad, el cautiverio, se desarrollaron una serie de tráficos de personas y mercancías, que ya enlazaban con una tradición secular, pero que, por causa de las prohibiciones del comercio con «infiel», y de la intensificación de la guerra religiosa, incrementaron su importancia. Junto con el contrabando, los permisos especiales para adquirir cereal, el comercio en los escasos períodos de tregua, etc., las actividades generadas por el rescate de cautivos alimentaron un copioso tráfico entre España y el norte de África. Y frente a las instituciones de caridad, los esfuerzos familiares o la mediación institucional, las gestiones a favor de los cautivos realizadas por mercaderes interesados en contratar en Berbería tuvieron una importancia singular hasta el punto de fomentar la creación de compañías comerciales. La coexistencia o competencia entre unos métodos y otros de rescate, entre laicos y religiosos, entre limosnas municipales y órdenes rescatadoras, son problemas

diffíciles de dilucidar. Pero parece claro que en este ambiente, el aparato y la publicidad que la Orden de la Merced daba a sus acciones por los cautivos acabó conectando con el espíritu militante de lucha entre la Cristiandad y el Islam que difundía la Corona.

Rafael BENÍTEZ, *La tramitación del pago de rescates a través del reino de Valencia : el último plazo del rescate de Cervantes*, p. 193-217.

Valencia fue un puerto importante para negociar rescates de cautivos en Argel. Se analizan unas 25 expediciones realizadas, con licencia real, entre fines del s. XVI y mediados del XVII; entre ellas la que aprovechó la licencia concedida a Leonor de Cortinas para el rescate de su hijo Miguel de Cervantes. Las licencias permitían sortear la prohibición de comerciar con Argel, y eran utilizadas como una merced por la Monarquía, ya que al cederlas a comerciantes se podía obtener hasta un máximo del 4%. Se deduce así que la venta de la licencia de 2.000 ducados fue insuficiente para obtener los 180 que se debían a los Trinitarios del rescate de Cervantes. Las mercancías eran principalmente tejidos, aunque en el s. XVII se exportan reales de plata; se llevaban también moros cautivos para intercambiarlos por cristianos. Intervienen en el tráfico, además de religiosos de diversas órdenes, múltiples mercaderes – entre ellos numerosos franceses, incluyendo al cónsul galo en Argel; junto a ellos encontramos pequeños patronos de barco y marineros de diverso origen.

Giuliana BOCCADAMO, *I «Redentori» napoletani : mercanti, religiosi, rinnegati*, p. 219-230.

Filo conduttore del contributo sono le vicende della Santa Casa della Redenzione dei Cattivi, istituita a Napoli nel 1548 per riscattare i cristiani resi schiavi dai musulmani, indagate fra il 1548 e il 1648. È il periodo in cui sono attivi i cosiddetti «redentori», agenti della Santa Casa inviati prevalentemente in Barberia con le liste degli schiavi da rintracciare e riscattare. Sono mercanti – o meglio famiglie di mercanti, e fra queste spiccano quelle degli Imperato e dei Campagna –, imprenditori di vario genere, capitani di vascello, religiosi. I redentori agiscono spesso in collegamento con i rinnegati presenti in terre musulmane. È il caso fra gli altri del redentore Giunio de Falco, che ha il suo punto di forza a Tunisi nel proprio fratello, il rinnegato Osta Braim.

Rosita D'AMORA, *Il Pio Monte della Misericordia di Napoli e l'Opera della Redenzione dei Cattivi nella prima metà del XVII secolo*, p. 231-250.

L'Opera della Redenzione dei Cattivi del Pio Monte della Misericordia fu una delle più importanti istituzioni dedite al riscatto di cristiani «caduti in potere dei Turchi» operanti a Napoli a partire dalla prima metà del XVII secolo. Istituita al momento stesso della fondazione del Monte, l'Opera venne negli anni successivi a

elaborare una peculiare strategia di riscatto che si basava sull'emissione di promesse di pagamento (*albarani*) e utilizzava le principali reti di mercanti e rotte commerciali mediterranee. Attraverso la copiosa documentazione conservata nell'Archivio del Monte – tra cui figurano importanti carte di affrancamento redatte in turco-ottomano – è possibile non solo di ricostruire il modulo organizzativo dell'*Opera*, ma anche seguire le varie fasi in cui si articolavano le operazioni di riscatto. Ripercorrere le sorti dei molti individui alla cui liberazione si interessò l'*Opera* consente di percepire la loro riduzione in schiavitù e l'eventuale affrancamento quali vicende attraverso cui vennero a intessersi contatti anche di tipo politico, economico e culturale.

Giuseppe BONAFFINI, *Intermediari del riscatto degli schiavi siciliani nel Mediterraneo (secoli XVII-XIX)*, p. 251-266.

Le continue scorrerie di corsari barbareschi contro le coste siciliane causarono la cattura di alcuni personaggi illustri, ma anche di un gran numero di poveri contadini e pescatori che vennero trasferiti nei centri dell'Africa settentrionale. Mentre i personaggi illustri riuscivano autonomamente a farsi riscattare, non era altrettanto facile per la stragrande maggioranza dei *captivi* siciliani trovare finanziamenti per il loro riscatto. Verso la fine del XVI secolo, per far fronte alle continue richieste delle popolazioni siciliane che ripetutamente chiedevano a Filippo II, che provvedesse a creare anche in Sicilia strutture idonee al riscatto della povera gente presente nei mercati nordafricani, autorizzò la creazione dell'*Arciconfraternita per la Redenzione dei cattivi*, il cui compito precipuo era rivolto al riscatto degli schiavi siciliani presenti nei paesi del Nord Africa. L'Istituzione siciliana riuscì nei primi anni di attività ad organizzare tre missioni dirette a Tunisi e Biserta, per riscattare centinaia di schiavi siciliani, ma i risultati di quelle missioni furono quasi fallimentari. Ciò causò un fermo di alcuni anni. I responsabili dell'istituzione filantropica, per non interrompere l'attività di riscatto, utilizzarono nuovi intermediari.

Luca LO BASSO, *Il prezzo della libertà : l'analisi dei libri contabili del Magistrato per il riscatto degli schiavi della Repubblica di Genova all'inizio del XVIII secolo*, p. 267-282.

Nel 1597 la Repubblica di Genova si dotò di un'apposita magistratura statale per la redenzione degli schiavi. Nata con il compito di coordinare l'attività delle opere pie locali, il Magistrato per il riscatto degli schiavi organizzò un complesso sistema operativo basato sul gioco delle intermediazioni. Ne esistevano di due tipi : la prima definibile come politica e la seconda economica. Lo scopo di questo lavoro è di mettere in luce la natura di queste intermediazioni agli inizi del secolo XVIII, periodo per il quale nel fondo *Riscatto schiavi* dell'Archivio di Stato di Genova, sono conservati – per gli anni 1709-1712 – i libri contabili (mastro e giornale) e i copialettere della magistratura. Le tipologie d'intermediazione, utilizzate

dalla magistratura ligure, mettono in rilievo categorie comportamentali paradigmatiche del sistema schiavistico esistente nel Mediterraneo moderno, nel quale – sia sulla sponda europea, che su quella nordafricana – era preponderante l'aspetto economico.

Marie-Christine ENGELS, *Schiavi, commercio e baratto con Cala e Stora : il ruolo deglo Olandesi all'inizio del Seicento*, p. 283-290.

In Olanda la storia della schiavitù ha avuto un impulso forte dopo l'immigrazione di gran parte della popolazione di Suriname e delle Antille dalla metà degli anni Settanta dello scorso secolo in poi. Per conseguenza, il dibattito è concentrato principalmente sul commercio fra l'Africa occidentale e l'America del sud. Su cosa abbiano fatto gli Olandesi nel commercio in Mediterraneo si sa molto meno. Documentazione di un processo legale trovato negli archivi toscani da uno sguardo sul commercio di scambio dei Musulmani, catturati nella guerra contro i corsari Berberi, con grano ed altri prodotti desiderati. Verso il 1620 uno dei principali mercanti olandesi stabilitosi a Livorno, Bernard van den Broecke, veniva introdotto in questo commercio, tramite diversi mercanti toscani, Francesi di Marsiglia e dintorni e Portoghesi d'origine ebrea stabilitisi a Livorno che avevano relazioni consolidate con l'Africa del nord. Come dimostrano i verbali del processo giudiziario, il primo viaggio a cui partecipò non ebbe un gran successo.

Wolfgang KAISER, *Les «hommes de crédit» dans les rachats de captifs provençaux (XVI^e-XVII^e siècles)*, p. 291-319.

La côte provençale est certes concernée, surtout dans les années 1580-1640, par la course et les razzias, mais dans l'ensemble, la Provence, et surtout Marseille, sont plutôt à étudier comme un terrain où on développe des modalités et procédures du rachat de captifs. On y repère un moment privilégié, au cours duquel la ville phocéenne joue un rôle important de relais pour les rachats de captifs. Marseille et d'autres villes côtières deviennent ainsi un champ d'observation qui permet de saisir les modalités complexes de ces opérations et les acteurs qui y sont engagés.

Pierre-Antoine FABRE, *L'affaire Jean de la Goutte : religieux et laïcs dans la diplomatie jésuite en Méditerranée (1553-1555)*, p. 321-331.

À travers l'épisode de la captivité du jésuite Jean de la Goutte, cette contribution cherche à préciser le contexte de l'engagement jésuite dans cette affaire, pour ensuite essayer une rapide formalisation du système de médiation mis en œuvre, enfin de constater les effets de l'échec sur la configuration de l'épisode, pour ceux qui en signalent la conclusion et pour ceux qui en amorcent le récit. Le rachat d'un captif était le lieu possible, à l'intérieur des frontières de la chrétienté, d'une ouverture des cercles religieux sur un partenariat laïc; à l'extérieur, il était

le lieu d'une fermeture proclamée de la chrétienté aux infidèles. Le cas de Jean de la Goutte, dans ses développements complexes, ici esquissés, rend possible cette double compréhension du phénomène des rachats.

Gillian WEISS, *Humble petitioners and able contractors : French women as intermediaries in the redemption of captives*, p. 333-344.

When corsairs stole French men away to North Africa, they fractured the hierarchical family unit at the basis of French society and left French women to pick up the pieces. The very notion of wives and widows acting without male protectors strained social conventions, but France's legal system sanctioned and indeed depended on these same women as intermediaries in redemption. Despite real and increasing restraints on female authority over matters of personal status during the early modern period, therefore, the example of women petitioning officials and contracting with merchants to liberate captives points to an overlooked juridical and practical role for French women. Like Jewish brokers, religious aliens who by returning Christian captives to the proper side of the Mediterranean helped reestablish spiritual balance undone by Barbary captivity, French women – though outsiders by virtue of gender – helped restore social order by returning fathers and sons to their rightful positions within households.

Christian WINDLER, *De la «normalisation» à la soumission : les relations franco-maghrébines au XVIII^e et au début du XIX^e siècle*, p. 345-363.

Au XVIII^e siècle, les relations entre les régences ottomanes du Maghreb et les puissances européennes, notamment la France, furent soumises de façon de plus en plus efficace à un ensemble de normes spécifiques. Même à travers les rapports par nature partiels des consuls, on voit à Tunis, dès le début du XVIII^e siècle, tous les interlocuteurs se référer à des règles communes, établies par les traités et par l'usage. Cette régularisation des rapports fut remise en question à partir de la Révolution française. Sous la Restauration, les résolutions des congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle contre la course des Barbaresques et l'esclavage des chrétiens traduisaient l'accord des puissances européennes autour d'un droit public international qui devait s'imposer dans tous les cas qui les affectaient.